

A.3.2. Coordonnées des contacts d'urgence

La présente annexe a été validée par les conseillers juridiques de la firme Vaillancourt Riou et par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Il est important de la personnaliser sans en altérer le contenu.

Dans le but de maintenir le fonctionnement efficace de l'entreprise pendant la pandémie, nous vous recommandons de dresser une liste des personnes-ressources en cas d'urgence, comprenant le nom et les coordonnées des personnes-ressources de l'entreprise, de même qu'une liste équivalente pour les fournisseurs/sous-traitants, les partenaires, les clients et pour toute personne travaillant en collaboration étroite avec l'entreprise.

1. Personnes-ressources de l'entreprise

Nom de la personne	Poste	Coordonnées

2. Personnes-ressources des fournisseurs/sous-traitants

Type de fournisseur /sous-traitant	Entreprise	Nom de la personne	Coordonnées

3. Personnes-ressources des partenaires

Entreprise	Nom de la personne	Coordonnées

4. Personnes-ressources des clients

Nom de la personne	Coordonnées

5. Personnes-ressources autres

Nom de la personne	Coordonnées